



**BUDGET 2025**  
**Message - patrimoine financier**  
**Crédit supplémentaire**

Objet : Démolition et reconstruction de la cabane forestière

Message : En 2019, un montant de CHF 360'000.00 avait été accepté pour la construction de la nouvelle cabane et la démolition de l'ancienne.

Situation hors zone

Des préavis défavorables ont été émis par différents Services cantonaux lors de la demande préalable. Ceux-ci n'ont pas été pris en compte lors de la mise à l'enquête officielle. Les négociations auprès des Services avec l'aide de la Préfecture, ont finalement permis d'obtenir le permis de construire.

Montants devisés

Cependant, les années ayant passé, il a fallu demander des mises à jour des devis initiaux. Des augmentations de prix sont prises en compte.

Pour obtenir le permis, il a fallu modifier le projet et ajouter des éléments manquants :

- prévoir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, normal pour un lieu public, donc une rampe d'accès, un fond extérieur sous la terrasse en dur
- des wc adaptés
- hygiène en cuisine publique

D'autre part, certains éléments n'ayant pas été prévus dans le budget initial, le Conseil communal a demandé des compléments pour :

- le mobilier intérieur, tables et chaises
- un lave-vaisselle
- des volets extérieurs pour assurer la sécurité
- chapes et carrelages
- peinture intérieure (travaux à effectuer par les employés communaux).

De plus, un élément inconnu est apparu lors de la préparation des travaux avec l'électricien : l'alimentation électrique de la cabane passe par un câble 16 ampères non conforme.

Des contacts avec le Groupe E pour la mise en conformité de cette alimentation ont été pris. Ceci engendre des frais supplémentaires pour :

- taxes Groupe E
- terrassement
- dédommagement des agriculteurs louant les terres communales qui vont être ouvertes

Montant : CHF 140'000.00